

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ADLTP 12		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	112 976	FB	FC	112 976	
	Production vendue biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 380 709	FH	FI	1 380 709	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 493 686	FK	FL	1 493 686	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	13 010	
	Autres produits (1) (11)				FQ	17 441	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 524 136
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	19 161
	Variation de stock (marchandises)*					FT	45 896
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	45 417
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	982 601
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 629
	Salaires et traitements *					FY	258 177
	Charges sociales (10)					FZ	95 488
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	79 624
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	86 582
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE	30 572
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 655 146
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(131 010)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 043	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	7 043	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7 043)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(138 053)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ADLTP 12		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13 577	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	62 252	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	75 828	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 574	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 609	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	74 219	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 599 965	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 663 798	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(63 833)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	64 679
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 109
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	20 107
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	20 107	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ANNULATION DETTE RSI ANCIEN GERANT				10 137		
CESSION D'IMMOBILISATION			516	62 000		
SOLDES ANCIENS COMPTES CLIENTS			1 058	3 691		
PENALITES			35			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ADLTP 12</u>		0 9		
Adresse de l'entreprise <u>296 Avenue de Rodez 12450 LUC-LA-PRIMAUBE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>		
Numéro SIRET * <u>3 2 1 5 6 0 1 2 0 0 0 0 5 7</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2 127	AG 2 127	
	Fonds commercial (1) AH	304 280	AI 304 280	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN	2 771	AO 2 771	
	Constructions AP	609 966	AQ 297 918 312 048	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	144 803	AS 139 359 5 444	
	Autres immobilisations corporelles AT	3 906 181	AU 3 308 585 597 596	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières * BH		BI	
	TOTAL (II) BJ		4 970 129	BK 3 750 760 1 219 369
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	20 292	BM 20 292
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT			BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV			BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		678 775	BY 23 986 654 789	
Autres créances (3) BZ		183 716	CA 80 783 102 933	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE
	Disponibilités CF	582 278	CG 582 278	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	24 895	CI 24 895	
	TOTAL (III) CJ		1 489 957	CK 104 769 1 385 188
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		6 460 085	1A 3 855 528 2 604 557
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :
			Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise ADLTP 12

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....91 469...)	DA	91 469
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	9 147
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	692 090
Report à nouveau	DH	(120 648)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(63 833)
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (II)	DL	608 225

Autres fonds
propres

Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)	DO	

Provisions
pour risques
et charges

Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	

DÉTTES (4)

Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	777 936
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	151 303
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	767 080
Dettes fiscales et sociales	DY	193 574
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	106 439

Compte
régul.

Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 996 332

Ecarts de conversion passif *	ED	
-------------------------------	----	--

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) **EE** 2 604 557

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 443 323
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 09 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 604 556,79 E.

Le résultat net comptable est une perte de 63 833,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/04/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 28/07/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 304 280

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	304 280		304 280	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	304 280		304 280	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 970 129

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 342	291 736	4 187	306 407
Immobilisations corporelles	4 952 906	382 235	671 419	4 663 722
Immobilisations financières	516			
TOTAL	4 971 765	673 971	675 606	4 970 129

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 750 760

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 640	158	3 671	2 127
Immobilisations corporelles	4 340 586	79 466	671 420	3 748 633
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 346 227	79 624	675 091	3 750 760

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licence	2 127	2 127	0	de 1 à 3 ans
Fond commercial	304 280	2 127	302 153	Non amortiss.
Agenc.et amenag.de terrains	2 771	2 771	0	10 ans
Aai des constructions	16 711	16 433	278	de 5 à 20 ans
Cons. bat / sol autrui millau	593 255	281 485	311 770	de 10 à 21 ans
Materiel et outillage	131 602	127 239	4 362	Non amortiss.
Mat & outil sud depan & mtm	10 551	10 552	0	de 3 à 5 ans
Agenc.amenag.mat.industriel	2 650	1 568	1 082	10 ans
Aai divers	7 297	5 175	2 122	Non amortiss.
Materiel de transport	3 809 761	3 215 662	594 099	Non amortiss.
Mat trans sud depan & mtm	74 765	74 765	0	de 3 à 4 ans
Mat.de bureau et informatiq	10 368	10 071	297	de 1 à 4 ans
Mobilier	3 990	2 911	1 079	de 3 à 10 ans
TOTAL	4 970 129	3 752 887	1 217 242	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 887 386**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	887 386	887 386	
TOTAL	887 386	887 386	

3.4 - Provisions pour dépréciation = 104 769

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	25 088				104 769
Comptes financiers					
Total	25 088				104 769

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 4 908

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 908
Disponibilités	
TOTAL	4 908

3.6 - Charges constatées d'avance = 24 895

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 28/07/2023

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 91 469

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6000	15,25	91 470
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6000	15,25	91 470

4.2 - Etat des dettes = 1 996 332

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	777 936	224 927	520 374	32 635
Dettes financières diverses	151 303	151 303		
Fournisseurs	767 080	767 080		
Dettes fiscales & sociales	193 574	193 574		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	106 439	106 439		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 996 332	1 443 323	520 374	32 635

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 132 860

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	584
Emprunts & dettes financières div.	719
Fournisseurs	75 345
Dettes fiscales & sociales	36 173
Autres dettes	20 038
TOTAL	132 860

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 4 908

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	4 908
ljss-org.soc. produits a recevoir(4387000000)	4 908
TOTAL	4 908

8.2 - Charges constatées d'avance = 24 895

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(4860000000)	24 895
TOTAL	24 895

8.3 - Charges à payer = 132 860

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	584
Interets courus s/emprunts(1688000000)	584
Emprunts & dettes financières diverses :	719
Associés int courus(4558000000)	719
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	75 345
Fourniss.fact.non parvenues(4081000000)	75 345
Dettes fiscales et sociales :	36 173
Dettes provisio.pour congés(4282000000)	20 516
Provision repos compensateur(4282200000)	5 423
Charg.social/congés à payer(4382000000)	7 411
Provision ch s/ repos compensateur(4382200000)	2 332
Autr.charg.fiscales à payer(4486000000)	491
Autres dettes :	20 038
Rrr à accorder /avoirs à établ(4198000000)	20 038
TOTAL	132 860

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaisesb) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaisesb) Etrangères										
Observations complémentaires										

A.D.L.T.P. 12
Société par actions simplifiée
au capital de 91 470 euros
Siège social : 11 Chemin des Ramonets 82000 MONTAUBAN
321 560 120 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à - 63 833,47 euros de la manière suivante :

1/ Perte de l'exercice : -63 833,47 euros

Imputée en totalité sur le compte "autres réserves"

2/ Prélèvement sur le compte "autres réserves" 120 648,25 euros

Absorption de la totalité des pertes antérieures (le solde du compte « report à nouveau » étant nul)

3/ Prélèvement sur le compte "autres réserves" 210 000,00 euros

A titre de dividendes 210 000,00 euros

Soit 35,00 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 210 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 juillet 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

P.P.

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 01 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe PEDECHE

